

» ordinateurs. La fraude peut donc être organisée avant le jour du scrutin, les machines n'étant pas entreposées de manière à ce que quiconque ne puisse y accéder seul. Il faut remarquer qu'une telle fraude serait absolument indétectable par les membres du bureau de vote dont le rôle est réduit à un simulacre, le contrôle de la procédure étant délégué au programme de vote. L'ordinateur peut proclamer des résultats ne correspondant pas aux votes exprimés par les électeurs sans que quiconque puisse même en avoir le soupçon.

High-tech ou transparence

Les menaces qui pèsent sur la tenue des prochaines élections sont donc importantes : un à deux millions de votants se verront imposer l'usage de plus d'un millier d'ordinateurs de vote et devront donc faire confiance à un dispositif opaque échappant complètement à leur contrôle et ne respectant pas l'exigence de transparence de tout scrutin démocratique. On peut s'étonner que les mises en garde répétées des informaticiens ne soient pas entendues en ce qui concerne un dispositif avant tout informatique et que les élus préfèrent accorder leur confiance au discours, certes séduisant, mais mensonger, des promoteurs du vote électronique. Dans le domaine de la santé, quand des médecins préviennent d'une épidémie, ou que des coquillages sont impropres à la consommation, personne ne conteste leur parole.

Des incidents répétés, et la perte de confiance des électeurs dans cette procédure de vote électronique, ont quand même fini par provoquer une prise de conscience : vingt-six états américains ont modifié leur législation pour imposer le retour de vrais bulletins (que l'on peut recompter), l'Irlande continue à ne pas utiliser les 7 500 ordinateurs de vote achetés pour les élections de 2004.

En France, Grenoble, Saint-Denis et Sceaux ont renoncé à leur projet d'équipement en ordinateurs de vote, préférant utiliser la procédure traditionnelle, certes imparfaite, loin de l'image high-tech du vote électronique, mais transparente et sous le contrôle des électeurs. ■

La démocratie électronique en question

Les postulats sur lesquels repose l'idée de démocratie électronique sont-ils valides ou réalistes ? Celle-ci traite-t-elle systématiquement et complètement les principaux problèmes que pose toute organisation politique et que les théoriciens de la démocratie ont depuis longtemps soulevés ? Est-elle seulement cohérente dans l'analyse des moyens qu'elle propose ?

Dans son ensemble, le discours sur la démocratie électronique repose sur une conception très exigeante de la citoyenneté. À l'âge de l'hypertexte, le « bon » citoyen serait un citoyen hyperactif qui s'informe en permanence en consultant et en croisant de multiples sources, qui participe régulièrement à des débats et à des consultations, qui contacte ou contrôle constamment les élus. L'idée de démocratie électronique repose sur le postulat implicite qu'une grande partie des citoyens est désireuse de s'impliquer intensément dans la vie politique et que cette implication passe par leur meilleure information.

Cette vision de la citoyenneté, qui renoue avec celle des théoriciens de la démocratie du 19^e siècle (Mill, Locke ou de Tocqueville), surestime sans doute l'appétence des individus pour la politique. Les travaux sur la participation politique montrent, certes, une constance dans l'intérêt des Français pour la politique au cours des dernières décennies, mais aussi le déclin des formes d'engagement politique contraignantes et continues – représentées par la figure sacrificielle du militant, mobilisé constamment au service d'un projet de société – auxquelles sont préférées des formes d'engagement plus flexibles, plus épisodiques, plus contractuelles, peut-être aussi plus consuméristes [1]. D'un

autre côté, les travaux relevant de la socio-psychologie cognitive soulignent que les citoyens sont plutôt des animaux politiques paresseux, qui s'efforcent d'économiser leur énergie : une grande part de leur activité consiste non pas à rechercher plus d'information mais à mettre en œuvre des procédés pour filtrer, réduire et gérer l'information surabondante qu'ils reçoivent.

Difficile de concilier l'apathie des uns et l'activisme des autres

Les propagandistes et activistes de la démocratie électronique sont confrontés à la complexe relation entre citoyenneté et information. Si l'information est un ingrédient nécessaire à toute démocratie, encore faut-il être capable de trier et d'évaluer l'information que l'on reçoit. Ce processus implique des cadres de référence et des jugements. Autrement dit, pour être parfaitement éclairé, le citoyen a besoin d'information, mais aussi d'information sur l'information. Non seu-

1 Comme le rappelait Jean-Luc Parodi, ne peut-on considérer que celui ou celle qui veut préserver une partie de son temps pour se cultiver, écouter de la musique, ou tout simplement aimer, est tout autant que le militant un bon citoyen ? Conclusion du colloque *Les parlements dans la société de l'information*, Cévipof-Sénat, Paris, 17-18 novembre 1999.



■ Par **Thierry Vedel**, chercheur au Centre de recherches politiques de Sciences-po (Cévipof), auteur de *Comment devient-on président(e) de la République ? Pour comprendre les stratégies des candidats* (Robert Laffont, 2007)

lement internet ne résout pas ce problème, mais il ajoute à la complexité de la tâche : la surabondance d'information peut provoquer l'inhibition du citoyen ou le mettre dans l'impossibilité de se décider.

Par ailleurs, dès lors qu'il est raisonnable de penser que tous les citoyens ne souhaitent pas s'impliquer activement dans la vie politique, comment concilier l'apathie des uns et l'activisme des autres ? Comment également favoriser chez les citoyens le plus actifs des attitudes de soumission et cette culture civique mixte sans lesquelles, une démocratie ne peut fonctionner ? Pour les théoriciens de la démocratie représentative, cette tension structurelle est résolue par l'élection générale périodique, conçue à la fois comme moment de rassemblement entre citoyens actifs et citoyens passifs et comme moyen pour dépasser le conflit et installer, pour une certaine période, un ordre social permettant au gouvernement de gouverner. L'idée de démocratie électronique, elle, n'apporte pas de réponse à ce problème. Elle postule un état de politisation permanent qui, d'une part, est de nature à exclure durablement les citoyens les moins actifs et, d'autre part, mine potentiellement la sujétion des citoyens les plus actifs en les exposant plus fréquemment à des situations de déception et en multipliant les opportunités de conflit.

Le mythe de la transparence politique

L'exigence de transparence de l'action publique est inhérente à la démocratie. Elle en est tout à la fois la condition, le moyen et la fin. Elle permet d'abord de vérifier le respect des principes mêmes de la démocratie et des

règles constitutives du contrat social, à commencer par l'égalité de chaque individu devant la loi. Elle correspond à un droit de contrôle de la société civile sur le système politique en permettant à chaque citoyen de se faire une opinion sur l'activité des élus. On peut également penser que la transparence améliore la qualité des processus de décision : elle favorise la mobilisation de groupes dont les intérêts peuvent être menacés, aide la critique à se construire, oblige souvent l'administration à affiner ses arguments ou à amender ses orientations. À l'inverse, l'opacité est réputée protéger un pouvoir arbitraire que ne borne aucune règle, le fait du prince, ou dissimuler l'action de groupes poursuivant leurs intérêts particuliers.

La démocratie électronique espère concourir à une plus grande transparence de l'action gouvernementale : en fournissant un puissant et relative-

On peut penser qu'internet peut être, intentionnellement ou par dérive, un instrument d'opacité.

ment peu coûteux outillage de stockage et de distribution de l'information, elle semble rendre caducs les arguments matériels qui servent aux administrations à empêcher l'accès aux documents publics. Pour autant, la question de la transparence n'est pas complètement résolue. En premier lieu, internet ne lève pas tous les obstacles (notamment cognitifs et sociaux) qui font que certains groupes sont plus capables que d'autres d'accéder aux données qui fondent l'action publique. On peut même penser qu'internet peut être, intentionnellement ou par dérive, un instrument d'opacité : en augmentant la quantité de données fournies aux citoyens, on handicape ceux qui sont les moins bien équipés pour gérer un surplus d'informations. Une véritable transparence de l'action administrative implique en second lieu un réaménagement du rapport de l'État à la société civile. L'opacité que l'administration entretient si souvent tient à sa subordi-

nation à l'autorité politique (juridiquement, l'administration n'a pas de compte à rendre directement aux citoyens) et aux principes de généralité et d'égalité qui organisent son fonctionnement (l'administration ne peut apporter de réponses personnalisées aux requêtes que lui présentent les citoyens). En outre, la quête d'une gestion rationnelle et efficace de l'action publique génère de l'opacité. Pour mieux agir sur la société, l'État se fragmente en unités spécialisées, multiplie les niveaux d'intervention, noue des relations avec un nombre croissant de partenaires, technicise ses modes opératoires.

Plus fondamentalement, on peut se demander si le souhait d'une plus grande transparence ne procède pas d'une vision naïve de l'action politique, puisqu'il revient à exiger « *d'une partie lors d'un débat qu'elle abandonne tout comportement stratégique en fournissant par avance à l'adversaire tous les arguments la convaincant d'être en tort et, de ce fait, la mettant effectivement dans son tort* ». Jouer de l'ombre et de la lumière a été de tout temps un moyen de l'action politique, et peut-être encore plus aujourd'hui dans des sociétés où les médias exercent un empire important.

La démocratie réduite au débat

Le discours sur la démocratie électronique tend à donner une importance considérable au débat et à la discussion, au point de donner l'impres-

Conférence

Retrouvez Thierry Vedel avec le politiste Pierre Lefebvre le 21 mai à l'Institut de recherches sur les sociétés contemporaines (Iresco, Paris) pour une conférence : « **La démocratie participative dans les campagnes électorales de 2007** », organisée par le Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (Cérap), le laboratoire Cultures et sociétés urbaines (CSU) de l'Iresco, le laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (Laios) et le laboratoire des organisations urbaines espaces sociétés temporalités du centre de recherches sur l'habitat (CRH - Louest). En partenariat avec *Territoires*

> <http://aci-democratie-participative.cnfs.fr>

sion que la démocratie se réduit à la possibilité d'une place publique. Comme émerveillés par les millions de dialogues qui se nouent par internet, certains activistes de la démocratie électronique adoptent une vision rudimentaire de ce qu'est, ou devrait être, un débat dans une démocratie, négligeant presque entièrement sa dimension politique.

Posée comme valeur cardinale de la démocratie électronique, la liberté d'expression fait fréquemment l'objet d'une définition très extensive. Les défenseurs les plus radicaux de la liberté d'expression sur l'internet adhèrent à une conception radicale, qui refuse toute limitation, exaltant l'individu et ignorant le groupe social auquel celui-ci peut appartenir. Dans ce schéma, aussi bien le rapport à l'autre que la relation entre sphères publique et privée ne sont pas pensés. Dès lors, il importe peu de savoir comment il est possible de mener, en l'absence d'un référentiel commun minimal, une véritable discussion ou comment une raison collective peut se construire si chacun a individuellement raison. Le débat se réduit à une sorte de marché aux idées.

Espace public et institutions politiques inarticulés

Une autre faiblesse du discours sur la démocratie électronique lorsqu'il aborde la question du débat tient au peu d'attention qu'il accorde à ce qui fait que celui-ci est, ou n'est pas, démocratique. En dehors de l'affirmation du principe d'une égalité entre les participants, on trouve peu de réflexions sur les phénomènes de domination, de disqualification, de manipulation qui peuvent exister lors d'une discussion. Par exemple, les tenants de la démocratie électronique s'interrogent rarement sur les contraintes ou les effets qui découlent du caractère écrit des forums de discussion, alors même qu'on sait qu'une partie non négligeable de la population maîtrise mal le langage écrit.

Enfin, focalisé sur la discussion publique, le discours sur la démocratie électronique dit encore peu de choses sur les moyens et procédures qui permettent aux citoyens d'aller au-delà de l'échange et de la confrontation de

leurs opinions pour parvenir à des décisions. C'est, d'un côté, les mécanismes de la délibération qui sont ignorés. Comment, par exemple, peut-on s'assurer lors d'un débat électronique qu'un problème soit examiné en profondeur, que toutes les options soient étudiées, que la prise de décision échappe à l'émotion ? Les partisans de la démocratie électronique font à cet égard peu de propositions originales, sauf à reprendre l'ingénierie finalement très sophistiquée qu'a su bâtir la démocratie représentative parlementaire en deux siècles de pratique (bicaméralisme, examen en commission, débat public, amendements, navette, etc.) [2]. D'un autre côté, c'est la question de l'articulation entre l'espace public et les institutions politiques qui est omise. Ainsi que l'a noté justement Melucci

le discours sur la démocratie électronique rejoint une critique très ancienne, parfois populiste, de la démocratie représentative.

(1989), l'espace public doit être par nature autonome (et dans son esprit pluriel) pour remplir pleinement sa fonction expressive, mais des points de contact avec le système politique doivent également exister afin que celui-ci opérationnalise les demandes de la société civile.

Une société sans médiateurs ?

Le discours sur la démocratie électronique tend à considérer que les corps intermédiaires, notamment les partis, les syndicats et les médias, pervertissent le fonctionnement des systèmes politiques. Placés entre les gouvernants et les gouvernés, ils parasiteraient leur communication et déformeraient en fonction de leurs propres intérêts l'expression des citoyens. Le discours sur la démocratie électronique rejoint ici une critique très ancienne, et parfois populiste, de la démocratie représentative, tout en s'alimentant d'une contestation plus contemporaine du

rôle des syndicats et des médias. À l'inverse, internet serait censé contourner ces médiateurs en favorisant une libre coordination des citoyens et la remontée sincère de leurs doléances, et en offrant un système d'information alternatif, sans filtrage et mettant fin à la passivité des récepteurs. Mais, en critiquant les corps intermédiaires, le discours sur la démocratie électronique fait l'impasse sur plusieurs questions importantes liées aux fonctions de la médiation.

D'abord celle de l'agrégation des intérêts particuliers en revendications collectives et de leur hiérarchisation en programmes d'action. On sait la difficulté que les partisans de la démocratie directe et des référendums ont à résoudre cette difficulté, sauf à faire l'hypothèse peu réaliste que les problèmes que le système politique est amené à traiter sont indépendants les uns des autres et que les préférences des individus sont disjointes.

En second lieu, les instances de médiation fournissent des cadres de référence et d'interprétation qui réduisent l'abondance de l'information que les citoyens ont à gérer. Si les médias déforment assurément la réalité, ils effectuent aussi un travail de simplification et de traduction qui facilite le déchiffrement d'un réel complexe. De la même façon, les partis fournissent des lectures du monde [3]. En outre, comme obnubilé par l'instantanéité des outils de communication, le discours sur la démocratie électronique ne prend pas en compte l'inscription dans le temps de la vie politique et n'aborde ni la question de la socialisation ni celle de la mémoire politique. On a

2 Il existe toutefois un courant de recherche portant sur le travail coopératif médiatisé par l'informatique (*Computer Supported Collaborative Work*). Mais celui-ci relève d'une logique plus managériale que politique (il ne s'agit pas de savoir comment des conflits peuvent être résolus, mais comment on peut économiser son temps).

3 On peut ainsi analyser les mécanismes d'identification partisane comme une recherche de raccourcis cognitifs : l'étiquette dont se prévaut un candidat renseigne sur son orientation sans qu'on ait besoin de lire en détail son programme et ses prises de position.

l'impression que les citoyens de l'âge électronique entrent en contact avec le système politique avec une culture et un stock d'expériences et de savoir-faire déjà là mais sans qu'on sache comment ceux-ci se sont constitués et de quelle façon leur transmission a été assurée.

La sélection et la formation des gouvernants – fonction traditionnelle reconnue aux partis et que remplissent également d'autres corps intermédiaires – est un dernier point d'ombre dans l'idée de démocratie électronique. Le statut des gouvernants n'est pratiquement jamais abordé et l'on ne sait pas trop bien si ceux-ci seraient des fonctionnaires au service d'une population constamment décidante ou des délégués citoyens dont le mode de désignation reste à déterminer.

L'observation des usages d'internet oblige toutefois les partisans de la démocratie à se saisir de la question de la médiation dans la mesure où le réseau fait apparaître de nouveaux médiateurs (moteurs de recherche, portails d'information, fournisseurs d'information). De surcroît, l'activisme high-tech est surtout le fait d'individus bien intégrés dans le processus politique. On peut se demander si certains d'entre eux, mettant à profit leurs compétences sociales, ne sont pas progressivement en train d'acquiescer une place centrale dans la production et l'organisation de l'information électronique ainsi que dans la régulation d'internet, au point de constituer une techno-structure, voire une nouvelle petite bourgeoisie numérique, qui défend ses propres objectifs et l'auto-promotion de ses membres actifs.

Potentialité démocratique ?

Internet changera-t-il la politique ? Pour certains, on assistera bien à une intégration progressive d'internet dans les systèmes politiques, mais sans que cela change profondément ses structures et ses *modus operandi*. Certes, internet s'ajoutera aux médias et canaux de communication existants mais sans les remplacer. Au contraire, internet pourrait être utilisé pour renforcer les positions des acteurs les plus puissants, pour améliorer l'information

de ceux qui sont les plus politisés, ou bien il accentuerait la commercialisation et l'individualisation de nos sociétés en détournant les individus de l'action collective.

En sens inverse, d'autres espèrent qu'internet va révolutionner la politique en modifiant les relations entre gouvernants et gouvernés, mais de manière plus fondamentale en permettant à des citoyens aujourd'hui exclus ou marginalisés de prendre une part plus active, voire déterminante, à la vie politique. C'est la thèse d'une démocratie électronique envisagée par les uns comme une amélioration dans un sens plus participatif de la démocratie représentative, par

Internet n'est pas la solution à la crise du politique, mais un outil qui peut affecter les systèmes politiques.

les autres comme une redécouverte de la démocratie directe.

Il est bien trop tôt pour prédire dans quel sens les choses évolueront et l'on observe aujourd'hui des tendances contradictoires. D'un côté, il y a de fortes inégalités dans l'accès à internet qui sont de nature à limiter durablement son potentiel démocratique ; les facteurs qui freinent l'engagement politique en général jouent également sur l'engagement politique par ou sur internet ; internet est davantage un espace sur lequel on réplique les pratiques politiques habituelles, comme on peut le constater notamment lors des campagnes électorales, qu'un espace où s'invente de nouvelles manières de faire de la politique. D'un autre côté, toutefois, il est indéniable qu'internet améliore pratiquement et substantiellement les conditions d'information des citoyens, et que dans certains pays les électeurs n'ont jamais été aussi bien renseignés lors des campagnes électorales ; internet facilite ou amplifie des activités politiques qui sans lui auraient du mal à se développer, comme on a pu le voir lors de mobilisations politiques transnationales autour des sommets des pays indus-

trialisés. Enfin, internet fait apparaître des îlots ou des moments d'innovation politique qui permettent (notamment à de jeunes gens) de redécouvrir le sens du bien commun.

Grand bazar ou agora ?

Moyen de communication qui tient en même temps de l'écrit, du téléphone et de la télévision, internet est un outil polyvalent dont toutes les possibilités n'ont pas encore été découvertes ou exploitées et qui peut être utilisé dans des sens très divers : pour partager le pouvoir aussi bien que pour le concentrer, pour rendre le citoyen plus puissant ou pour l'asservir à l'Etat, pour propager des valeurs de liberté et d'égalité mais aussi pour diffuser des thèses racistes ou négationnistes. À la fois grand bazar et agora, monde total et cocon secret, espace sans limite et constellation de cellules indépendantes, internet fait cohabiter marchands et militants, consommateurs et citoyens, grandes organisations transnationales et ermites isolés selon des configurations mouvantes et des logiques souvent contradictoires qui mettent constamment en tension les principes mêmes de son fonctionnement : les valeurs fondamentales qui définissent toute collectivité humaine, la frontière entre espace public et espace privé, la nature du lien à une communauté ou à un territoire.

Internet n'est certainement pas la solution à la crise du politique, mais un outil qui, s'il est bien adopté par les mouvements sociaux et accompagné par des politiques publiques de promotion de la démocratie, peut à longue échéance affecter substantiellement le fonctionnement des systèmes politiques. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

> À consulter

Le blog où Thierry Vedel commente et analyse l'actualité politique :

<http://vedel.blogspot.com>